

# Le « palais de cristal »

Étroitement liées à l'exercice du pouvoir et logées au cœur du Château depuis le 15<sup>e</sup> siècle, les Archives de l'État occupent – pour quelques années encore – un étonnant « palais de cristal » aménagé lors de la grande restauration du début du 20<sup>e</sup> siècle.

Depuis bientôt mille ans, les archives conservent le patrimoine écrit de l'État de Neuchâtel et sont étroitement liées à l'exercice du pouvoir, puisqu'elles lui garantissent sa sécurité juridique et administrative, ainsi que sa mémoire. Si les archives ont longtemps été réservées à quelques ayants droit et amateurs d'histoire, l'accès public à ces documents est pleinement garanti depuis la création d'un service d'archives en 1898.

Disposer de locaux suffisamment spacieux, à l'abri de la lumière, du feu, de l'humidité et des vols constitue une exigence constante. D'abord conservées à la Collégiale, les archives sont regroupées au 15<sup>e</sup> siècle dans une salle voûtée de l'aile nord du château, la *Gloriette* (*Grotte* ou *Trésor*). Elles y demeureront durant près de quatre siècles jusqu'à leur transfert dans leurs locaux de l'aile sud en 1887-1888.



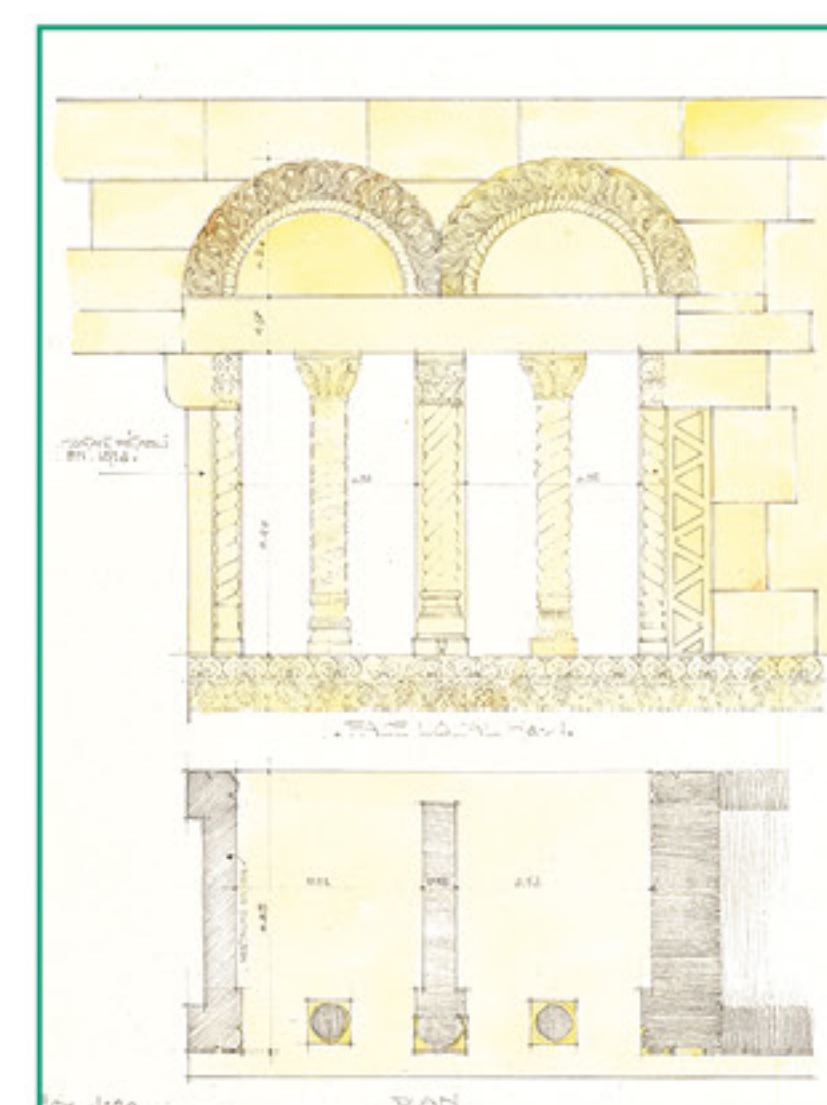
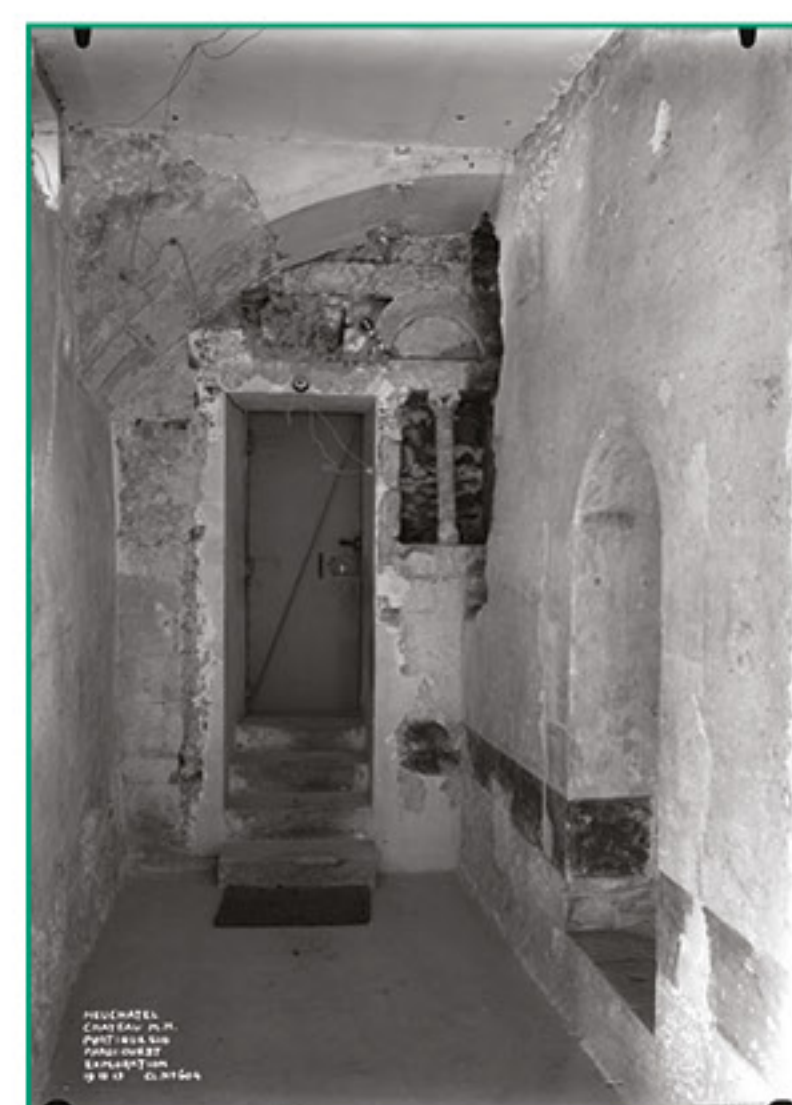
Vers 1913, l'excavation et les reprises en sous-œuvre nécessaires à l'installation de quatre niveaux de dépôts d'archives constituent un gigantesque chantier. (OAEN, coupe du château, relevé récent par le SBAT)

## Métal, béton et verre pour un palais de cristal

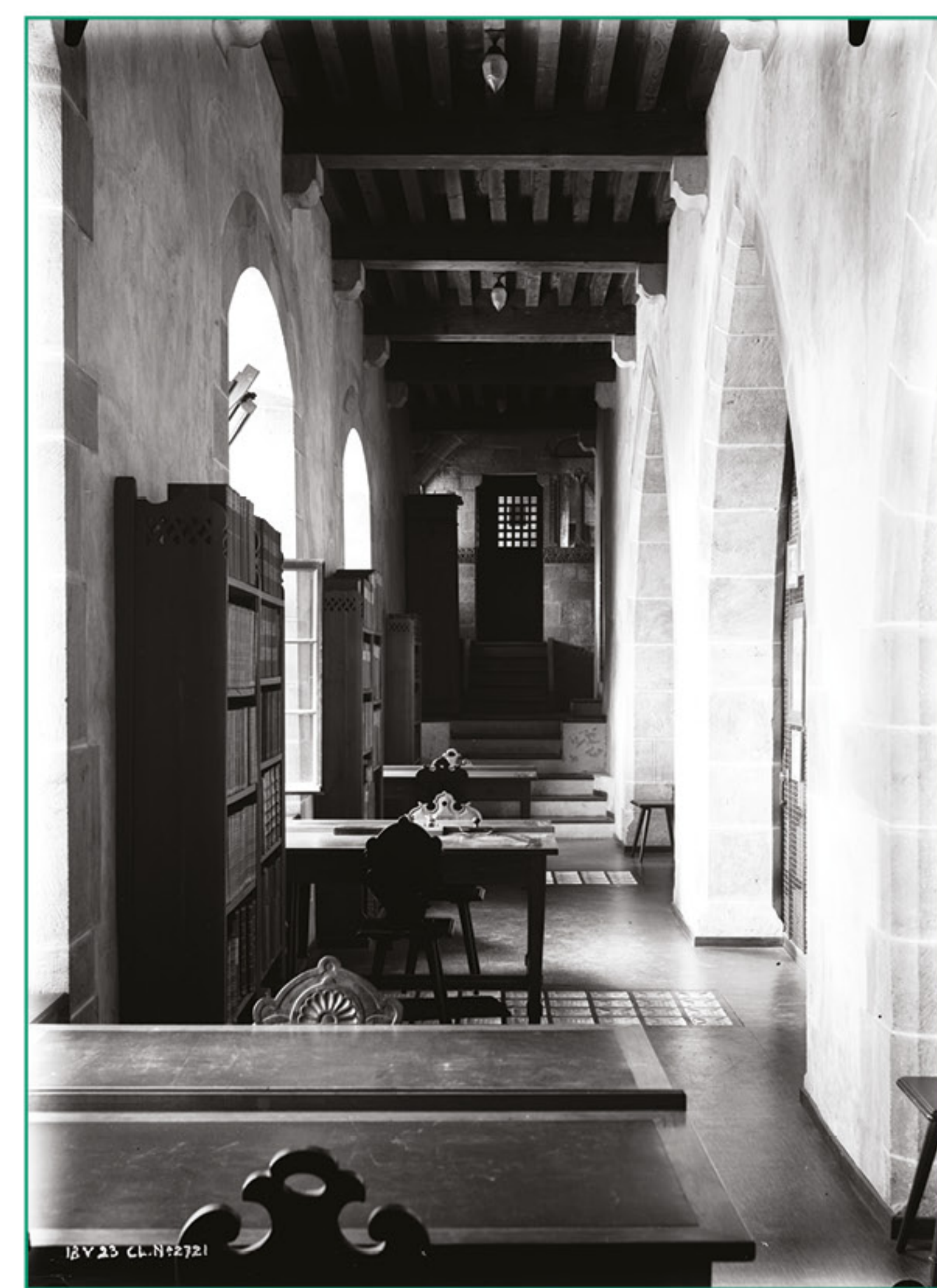
Au début du 20<sup>e</sup> siècle, l'amélioration des conditions de conservation et l'extension des archives comptent parmi les motivations de la grande campagne de restauration du Château. Vers 1910-1912, l'aménagement de locaux conçus pour recevoir des archives illustre bien l'esprit de l'intervention qui cherche à réorganiser les espaces dédiés à l'administration cantonale tout en assurant la conservation et la mise en valeur du Château en tant que monument historique. Les éléments sculptés de l'ancien « palais roman » sont scrupuleusement documentés, puis intégrés à l'aménagement de la salle de lecture et des bureaux. À proximité immédiate, l'excavation de l'ancienne petite cour et la reprise en sous-œuvre de l'angle sud-est du Château permettent de créer une nouvelle structure de quatre niveaux de dépôts d'archives. Le recours à une ossature en béton armé, les étagères en fer avec rayonnages en bois, mais surtout les planchers en dalles de verre et le puits de lumière valent à cette réalisation l'appellation *palais de cristal*. Répondant aux critères de sécurité archivistique du moment, dotés d'un éclairage électrique, du chauffage central et d'équipements comme un ascenseur et un laboratoire photographique, les nouveaux locaux sont alors à la pointe de la modernité.



De nouveaux piliers sont édifiés sous la façade intérieure du portique est, la petite cour intérieure étant presque entièrement « comblée » au terme des travaux. (OPAN, fonds ISCP n°279, 1910)



Le chantier du début du 20<sup>e</sup> siècle est l'occasion de découvertes archéologiques d'envergure, à l'image de cette baie au riche décor sculpté, qui appartenait à la façade orientale de la résidence romane des premiers seigneurs de Neuchâtel. Les découvertes font en principe l'objet d'une documentation sous la forme de relevés et de photographies avant, pendant et après les interventions. (OPAN, fonds ISCP n°604, 1913, n°2519, 1922 et OAEN, 4TP classeur « Château de Neuchâtel, état reconstitué »)



La salle de consultation des archives en 1923. L'intégration des anciennes dispositions du château dans les aménagements plus récents explique la présence de structures parfois surprenantes. Les arcades actuellement visibles correspondent à celles qui supportaient le mur nord de la galerie Philippe de Hochberg au 15<sup>e</sup> siècle. (OPAN, fonds ISCP n°2721)

Après une cinquantaine d'années d'utilisation, le *palais de cristal* se révèle trop petit. Dès les années 1960, la production exponentielle de documents administratifs oblige les Archives de l'État à multiplier les dépôts externes. Son déménagement dans le futur « Centre archives et patrimoine » à La Chaux-de-Fonds, prévu en 2027, permettra de résoudre ce manque de place.

Le système de planchers qui allie dalles de verre et structures de béton armé devait permettre à la lumière de pénétrer jusqu'aux étages inférieurs. (OAEN, 45PHO-2.22, photo anonyme, avant 1923).

